

Le Préfet de Meurthe et Moselle a limité au vendredi 3 mars la possibilité d'apporter son témoignage, dans le cadre de l'enquête publique qui concerne le scandaleux projet d'usine de méthanisation à Ludres et de zones d'épandages identifiées avant même que d'avoir concerté les maires concernés sur la pertinence d'en faire proposition... J'ai tenté de dénoncer à plusieurs reprises la façon dont il a été fait publicité de cette enquête publique... en catimini. Le Conseil Municipal de Tomblaine a voté à l'unanimité contre cette mauvaise idée, qui ne servira que les intérêts de l'industriel en question.

Vous êtes très nombreux à m'écrire pour me dire votre colère et combien vous êtes prêts à vous mobiliser.

Il est étonnant de remarquer que le Préfet de Meurthe et Moselle, conscient du fait que ce sera difficile, organise maintenant des réunions, pour que l'industriel essaie de convaincre des maires, à l'insu de la population...

Jeudi et vendredi, la Métropole du Grand Nancy a connu un pic de pollution, passé complètement inaperçu auprès de la population. Il est vrai que, ce n'est pas la première fois, les maires en sont eux mêmes informés... lorsque la situation d'alerte est levée !!! Je peux le démontrer... Les écrits restent.

Plusieurs grosses agglomérations en France ont connu le même pic de pollution, en même temps.

On peut légitimement s'interroger sur l'absence d'information en Meurthe et Moselle, auprès de la population, quant aux causes de ces pics de pollution, d'autant plus lorsque l'enquête publique pour la Meurthe et Moselle s'est terminée le 3 mars, alors que ces pics de pollution ont eu lieu le... 3mars !

Après avoir publié plusieurs argumentaires qui démontrent la dangerosité des usines de méthanisation et de l'épandage industriel, ainsi que leurs conséquences écologiques et sur la santé des hommes, je vous ai préparé un petit florilège des articles publiés par les médias en France autour de ce vendredi noir, 3 mars 2023. Vous remarquerez que systématiquement l'épandage est retenu dans les causes de ces pics de pollution de l'air.

Hervé Féron.

Extrait de [TF1info.fr](https://www.tf1info.fr) du 3 mars 2023 :

Sept départements sont concernés par une pollution aux particules fines, ont annoncé les préfetures vendredi. L'alerte est lancée par la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne, les Deux-Sèvres, la Gironde, la Vienne et la Haute-Vienne.

En cause, les émissions liées aux épandages d'engrais et aux chauffages au bois.

### **France Bleu Haute Vienne, vendredi 3 mars 2023 :**

La préfecture de la Haute-Vienne a déclenché une alerte pollution, ce vendredi, en raison d'un épisode persistant de pollution aux particules fines. L'épandage agricole et les chauffages au bois en sont notamment à l'origine. La vitesse maximale est réduite de 2à km/h sur les routes du département.

#### **« Rue 89 Bordeaux », vendredi 3 mars :**

Suite aux informations transmises par l'Observatoire de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine (ATMO), le préfet Étienne Guyot a déclenché la procédure d'alerte pollution aux particules fines. D'après ATMO, cette pollution a pour origine les activités agricoles et l'épandage d'engrais. À cela s'ajoute les « émissions de particules liées au chauffage au bois ».

#### **Sud-Ouest le 4 mars :**

L'origine principale de cette pollution provient des activités agricoles (épandages d'engrais) auxquelles s'ajoutent les autres sources d'émissions comme le chauffage au bois (foyers ouverts), notamment en soirée.

### **France Bleu Alsace, vendredi 3 mars 2023 :**

Mêmes causes, mêmes conséquences, comme mi-février : **la qualité de l'air se dégrade en Alsace en ce début mars.** C'est le résultat de conditions météo favorables, peu de vent et des températures basses le matin, alliées à l'émission de particules fines par le chauffage domestique, la circulation et l'épandage d'engrais agricoles.

#### **Libération, mars 2023.**

Interview de la physicienne de l'atmosphère Cathy Clerbaux, qui explique les différentes pollutions de l'air. Elle indique notamment :

"De plus, la saison d'épandage des fertilisants commence dans les champs : une partie des engrais s'évapore et se transforme en particules. Celles-ci restent longtemps dans l'atmosphère, se transportent à des dizaines de kilomètres à la ronde et se rajoutent à la pollution des villes. Il y a aussi un lien entre réchauffement climatique et pollution aux particules fines : plus il fait chaud, plus il y a d'évaporation. L'ammoniac des engrais épandus dans les champs au printemps sera plus volatil, ce qui favorisera la formation de particules. A l'inverse,

s'il fait plus chaud, on chauffera moins les bâtiments, il y aura donc moins de particules. Finalement, la pollution aux particules baissera au creux de l'hiver, mais la pollution à l'ozone augmentera en été ».